



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction Départementale des Territoires
Service environnement et
prévention des risques
Pôle police de l'eau

Affaire suivie par : Marylène FRANCOIS
téléphone : 01 60 56 71 15
marylene.francois@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le - 5 FEV. 2018

Le Directeur départemental des territoires

à

Mesdames et Messieurs les présidents des syndicats de rivière
(Voir liste in fine)

et

Mesdames et Messieurs les maires de Seine et Marne

Objet : Autorisation d'enlèvement d'embâcles constituant un obstacle à l'écoulement des eaux et à la décrue suite aux épisodes d'inondation de janvier et février 2018.

Suite aux crues importantes de début 2018, les syndicats intercommunaux en charge de l'entretien des rivières sont autorisés à retirer du lit des cours d'eau les embâcles (troncs d'arbres, branchages, atterrissements et autres macro-déchets divers) constituant un obstacle à l'écoulement des eaux ou obstruant des ouvrages (ponts, ponceaux, buses, vannages clapets...). Les embâcles doivent être évacués en dehors de la zone inondable pour éviter qu'ils ne reviennent obstruer les cours d'eau ultérieurement.

Ces travaux s'inscrivent globalement dans le cadre de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général leurs travaux réguliers d'entretien des rivières. Les syndicats peuvent déroger aux programmes d'entretien régulier prévus par ces arrêtés, pour procéder aux interventions d'urgence sur l'ensemble du linéaire des cours d'eau les concernant, conformément à l'article R. 214-44 du code de l'environnement.

Pour les communes ne faisant pas partie d'un syndicat de rivière, le maire peut entreprendre ces mêmes travaux en application de cette même procédure.

Ces travaux d'urgence concernant l'entretien des milieux aquatiques peuvent bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 60 %.

Dans la mesure du possible une information sur les travaux effectués (localisation, photos...) devra être transmise une fois l'urgence passée au service en charge de la police de l'eau de la DDT.

.../...

Par ailleurs, les précipitations et débits exceptionnels ont pu fragiliser certains ouvrages hydrauliques, berges digues ou barrages, déversoirs, susceptibles de générer un risque pour la sécurité des biens et des personnes en cas de rupture.

Je vous demande de bien vouloir m'informer sans délai des principaux problèmes que vous pouvez identifier.

Je vous remercie de votre forte implication et de votre engagement durant la crue, mais également dans ces opérations de retour à la normale.

Le Directeur Départemental des Territoires



copie :

Préfecture 77

SDIS 77

AFB 77

DRIEE SPE

Conseil départemental – SEPOMA

Fédération de pêche

Agence de l'eau Seine Normandie

Destinataires :

- Messieurs les présidents de syndicat intercommunal en charge de l'entretien des rivières :

Syndicat Marne Vive
SM aménagement du Morbras
SIVU étude aménagement et entretien de la Haute Beuvronne
SIVU aménagement entretien de la Reneuse et de la Basse Beuvronne
SM aménagement et entretien Théroouanne et affluents
SM du Ru de Rutel
SM des Rus Affluents de la Marne
Association des Communes Riveraines de la Marne (CORIMA)
SIVU aménagement gestion rivière Ourcq (SIAGRO)
SIVU interdépartemental aménagement entretien de la Gergogne
SM du Bassin Versant de l'Ourcq Amont et du Clignon
SIVU aménagement Aval Vallée du Petit Morin
SIVOM aménagement Vallée du Petit Morin
SIVU aménagement hydraulique entretien et nettoyage Petit Morin
SM études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin
SM de l'Amont du Bassin du Grand Morin
SIVU aménagement entretien bassin aval Aubetin
SM du Bassin de l'Aubetin
SM pour l'aménagement du ru de Lochy
SYAGE
SIVU aménagement de la Vallée de l'Yerres
SIVU travaux et entretien de la Barbançonne
SIVU aménagement Ru d'Avon
SMVOM de la Région de Mormant (ru d'Avon)
SIVU aménagement entretien Ru Visandre et Ru Réveillon
SIVU aménagement et entretien des rus du bassin du Réveillon
SIVU aménagement et entretien du Ru de Bréon
SIVU du Ru d'Yvron
SM aménagement et entretien du Ru de Beuvron et affluents
SM aménagement et entretien Marsange
SM d'aménagement de la Vallée de la Seine
SM aménagement et entretien du Ru de l'Étang
SM d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence
SIVU travaux et entretien bassin de l'Auxence
SIVU aménagement du Ru de la Mare aux Évées (SIARME)
SIVU aménagement entretien bassin Ru d'Ancœur
SIVU aménagement et entretien Ru du Jard
SIVU du Ru des Hauldres
SM des 4 Vallées de la Brie
SIVU aménagement rus de la Noue et Châtelet-en-Brie
SIARCE
SM aménagement et gestion de la rivière École et Affluents (SAGEA)
SM aménagement du Ru de la Vallée Javot
SM des Rus du Val de Seine
SM d'aménagement et de gestion du Loing (77)
SIVU pour l'aménagement et l'entretien du Ru du Bignon
SM de la Vallée du Loing (SVLO)
SIVU aménagement du bassin du Fusin
SM aménagement entretien Haut Lunain
SM études et aménagement Vallée de l'Orvanne
SYMSEVAS

Syndicat Interdépartemental SAGE Nonette
CA Paris - Vallée de la Marne
CA de Marne et Gondoire
CA Val d'Europe agglomération
CA Roissy Pays de France
CC Plaines et Monts de France
CA du Pays de Meaux
CC du Pays Fertois
CC du Pays de l'Ourcq
CC du Pays Créçois
CA Coulommiers Pays de Brie
CC des Deux Morin
CC Val Briard
CC Les Portes Briardes entre Villes et Forêts
CC Brie Nangissienne
CC du Provinois
CC Bassée Montois
CC de l'Orée de la Brie
CC du Pays de Montereau
CC Brie des rivières et châteaux
CA du Pays de Fontainebleau
CA Melun Val-de-Seine
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
CC Moret Seine et Loing
CC Pays de Nemours
CC Gâtinais-Val de Loing
CC du Canton de Charly-sur-Marne
CA de la Région de Château-Thierry
CC de la Brie champenoise
CC de Sézanne Sud-Ouest Marnais
CC du Pays de Valois
CC du Gâtinais en Bourgogne
CC des 2 Vallées